

Mairie de Viviez

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2025

N°23

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

L'année 2024 nous a valu son lot de surprises. En premier point je pense au quartier du Crouzet. Un incendie s'est déclaré le 17 février en début d'après-midi dans les locaux de la société SOPAVE rachetée quelques années auparavant par la société SNAM. Incendie provoqué par des batteries d'outils portatifs stockés (conformément aux préconisations des services de l'État) dans des palox. Le feu est parti d'une de ces caisses en plastique avec une propagation très rapide. Les secours ont lutté plusieurs jours pour que l'incendie soit totalement maîtrisé. Ensuite nous avons eu les élections européennes qui ont donné un résultat incitant le Président de la République à dissoudre l'Assemblée Nationale, en juillet les élections législatives menées sans réelle campagne ont donné une France divisée en trois blocs aboutissant à la création d'un gouvernement d'une grande fragilité, qui n'a pas duré. Nous avons connu aussi un autre épisode climatique avec une grêle faisant de gros dégâts sur les toitures des entreprises ou des maisons. Dégâts sectorisés, la commune de Viviez étant un peu plus épargnée que nos voisines. Malgré tout, les chantiers ont pu continuer avec un peu de retard qu'ils soient industriels ou communaux. Des jours plus sombres s'annoncent « le quoi qu'il en coûte » se paie, en 2025 il faudra gérer à la fois l'augmentation des coûts et la baisse des revenus. Augmentation des coûts qu'ils soient énergétiques ou en charges sociales, que ce soit de nouveaux transferts ou de nouvelles normes. Nous ferons en sorte de ne pas bouger nos taux d'imposition qui restent bas dans notre communauté de communes, mais nous réduirons à nouveau nos charges de fonctionnement mais aussi d'investissement. Cela se ressentira sur notre territoire comme sur le territoire national avec tout ce que cela implique (disparition d'entreprises ou licenciements).

Mais malgré tout cela nous avons de nombreux investissements privés sur la commune qui généreront de nouveaux emplois et seront porteurs de développement. A ce jour près de 140 millions d'euros de travaux sont en cours.

Je reste convaincu que l'avenir passe par de l'emploi et des jeunes. Ici ces emplois sont industriels, nous ne vivons pas du tourisme et des services.

Cela étant le conseil municipal, le personnel et moi-même, souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2025.

Jean-Louis DENOIT



• BONNE ET HEUREUSE ANNÉE •

2025

ACTUALITÉS LOCALES

Entreprises

INCENDIE BÂTIMENTS SOPAVE

Le samedi 17 février 2024 en début d'après-midi, un incendie s'est déclaré dans les bâtiments de l'ex-société SOPAVE au Crouzet.



Samedi 14h45



Dimanche matin

Nous étions en pleine vacances d'hiver, la plupart des services étaient fermés, mais grâce aux numéros de portable de cadres de la DREAL et de la Sous-Préfecture, nous avons pu alerter les services hors SDIS. Le bâtiment qui contenait les conteneurs en plastique (type Palox) dans lesquels étaient rangés divers modèles de batteries ou de piles a connu un départ de feu interne au niveau des palox (les caméras de surveillance montrent bien ce départ). Les pompiers sont intervenus rapidement mais le feu s'est étendu à très grande vitesse. L'impuissance des pompiers les a obligé à protéger les autres bâtiments tout en tentant de maîtriser la puissance des flammes.

Très rapidement une épaisse fumée noire est montée dans le ciel poussée par le vent vers la vallée d'Aubin Cransac. La complexité de cet incendie hors normes a mobilisé de nombreux pompiers du sud de la France, que ce soient des services spécialisés de Marseille ou de Toulouse. Le colonel Lecoq chef du SDIS de l'Aveyron a mené une action rigoureuse et en fin de soirée nous avons été rassurés sur la non-toxicité des matériaux ayant brûlés. Cela a mis en évidence à la fois la difficulté de gérer la population anxieuse comme il se doit, la désinformation bien entretenue à divers niveaux et la prévention sur ce type de feu.

SNAM

La société SNAM continue son développement, le chantier des silos de stockage est maintenant terminé et conforme aux nouvelles préconisations des services de l'État. L'atelier de démontage des batteries est lui aussi opérationnel, le four de thermolyse est en fin de construction. 13 millions d'euros ont été investis à cette heure. La politique nationale de mise en service de voitures électriques aboutie en suivant, au retraitement des batteries des véhicules. La SAVAM créée par la société Vieille Montagne pour reclasser une partie de son personnel en 1987 est devenue la SNAM. Contrairement

ACTUALITÉS LOCALES



à beaucoup d'autres sociétés initiées à cette époque cette entreprise a survécu et continue son développement, 130 salariés à ce jour en font une industrie importante du territoire. La presse a régulièrement fait des articles sur le sujet, il s'agit d'une entreprise de recyclage qui s'investit dans l'économie circulaire de récupération et valorisation. Au vu des produits (batteries d'électroportatifs, batteries de véhicules électriques, piles) le site a été classé SEVESO seuil haut impliquant diverses mesures de surveillance et de sécurité. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a aucun risque.

INSTALLATION DE CHRONOPOST

La zone des Tuileries va connaître une évolution cette année. Après plus d'une décennie



d'attente sur une future extension de SAM, l'ensemble des terrains est vendu à Mercure bleu société de portage qui va construire les bâtiments loués à Chronopost. Le permis a été signé en novembre. Actuellement les travaux de réseaux sont en cours notamment avec l'alimentation en eau brute de VM BS qui ainsi sécurisera son alimentation en eau pour le laminoir. De même, le doublement de l'interconnexion des réseaux d'eau potable permettra de sécuriser la rue de Chante Fauvette et de doubler la première connexion de l'avenue Adam Grange et Victor Hugo. Le bâtiment sortira de terre en ce premier semestre. Il s'agit d'un bâtiment de plus de 6000 m² qui va générer des activités, il y aura du bruit, de la lumière, des véhicules et des salariés.



SITE SAM

Le site de SAM a finalement pu être acheté par l'ARAC (organisme économique de la Région Occitanie) en juillet 2024.

L'entreprise All Métal qui a acheté les biens matériels de l'usine, afin de démonter et revendre, termine de débarrasser les lieux. Pour l'année 2025, l'enjeu consistera à nettoyer le site de tout produit existant encore dans l'enceinte, puis de démolir une grande partie des bâtiments datant des années soixante et soixante-dix. Nous devrions voir un début de travaux vers l'automne 2025 si la lourdeur des démarches n'entrave pas trop le calendrier.

KEREA

Les 5 hectares mis en forme l'année précédente ont cette année connu une forte activité, le bâtiment de 22 000 m² prend tournure, le gros œuvre est quasiment terminé et les machines de tri vont être installées. Nous avons pu visiter le début des travaux avec le personnel et le conseil municipal. Les nombreuses visites organisées permettent de répondre aux questions qui restent en suspens. Le travail de mise en forme de la décharge des ultimes est aussi en construction dans l'igüe du Mas. De nombreuses entreprises du secteur et du département sont présentes sur le site. Une grande partie des machines proviennent des Ardennes et d'Allemagne. La fin des travaux aura lieu avant ou après l'été avec des premiers essais des chaînes de tri. Tout a déjà été dit aussi bien en bien qu'en mal, l'association ADEBA qui a mené la fronde contre cette installation a été débouté en appel du premier jugement sur l'ensemble de ses allégations. L'économie circulaire entre discours et mise en œuvre le delta est grand.



Visite des élus de KERE A 23 juillet 2024

VMBS

La société VMBS ex Vieille Montagne continue ses investissements tout en connaissant une période difficile, la baisse de la construction nationale génère une baisse des ventes de zinc. Nous en profitons pour remercier la direction de la cession de zinc pour les couvertures de la mairie et de la salle de la Bastidie. Le nouveau bâtiment de traitement des eaux se termine, la démolition de la structure en bardage bleu se fera au printemps. L'autre partie du THR attendra pour être démolie à son tour, le financement est important et s'étalera sur plusieurs années. L'autre investissement est la réalisation du réseau d'eau brute à partir de la zone des Prades afin de sécuriser l'alimentation en eau brute du laminoir.



CASSE AUTO DU BASSIN

Cette dernière a été rachetée par le Groupe Fabre basé à Rodez (600 salariés dans le sud-ouest), M Barnabé reste en tant que salarié et l'entreprise (ICPE elle aussi) continue son activité avec une partie casse et une partie garage, avant un développement plus poussé dans la récupération des véhicules accidentés ou usagés.

JARDINS DE VIVIEZ

Les travaux menés par la société Minélys maître d'œuvre du dossier sont terminés. Bien entendu tous les discours possibles ont été tenus par tous les ya ka qui n'ont rien fait hormis de critiquer et de conseiller les propriétaires de terrains de ne rien faire (terrains pollués par l'usine Vieille Montagne essentiellement). C'est d'ailleurs elle qui a réglé la facture. On peut simplement regretter que les habitants concernés n'aient pas tous saisis l'occasion, mais chacun est maître de son choix.

Bâtiments / Voirie



Toiture Mairie

Depuis quelques années le toit du bâtiment abritant la mairie donnait quelques signes de faiblesse. L'entreprise Charles Charpente ayant été retenue, le zinc de VM BS a trouvé sa place sur le toit avant l'été. Le façonnage est effectué par la société Pradayrol avenue Adam Grange. Nous sommes en circuit court. Le coût de cette opération est de 36 250 € financée par un fond de concours de la Communauté de Communes à hauteur de 15 740 €

Transformation de Salle de la Bastidie en DOJO

La salle de la Bastidie va retrouver sa vocation sportive. Il devenait urgent de mettre cette salle aux normes actuelles (toiture, charpente, isolation, électricité etc..). A l'origine, le projet de dojo, motivé par des aides de la fédération de judo dans le cadre des 1001 Dojos pour les jeux olympiques de 2024 s'est transformé au fil du temps en conte. La participation obligatoire d'une entreprise nationale dans un rôle mal défini nous a fait abandonner cette piste. Avec une approche financière plus classique, les travaux sous la conduite de l'architecte de Montbazens Cédric Lacombe ont pu démarrer.

Le chantier est en cours. Nous avons un contrat de 5 ans avec le judo club du Bassin à compter de 2023. Ce club a de nombreux licenciés dont beaucoup de jeunes enfants,

nous avons toujours favorisé les clubs formateurs et nous continuons cette politique. Notre projet a un coût de 408 034 € HT financé à 48.5% par l'Etat, la Région, le Département et la communauté de communes. Il sera fini en mai 2025.



Rénovation zinguerie/toiture écoles

Nos deux écoles connaissaient quelques ennuis avec les chéneaux encaissés. Nous avons réglé ce problème avec leur suppression, la même opération a eu lieu avec le bâtiment de l'agence postale.

Le coût des travaux s'élève à 67 417 € subventionné par l'Etat à raison de 18 900 €

Eclairage public LED

La mise en œuvre des LED sur l'ensemble du réseau d'éclairage public poursuit son chemin et se terminera en 2025. Nous avons 15 % du réseau en LED, à ce jour, 65 % est opérationnel. L'aide du Fond vert pour le financement de ce projet se montait à 30 %. Nous avons fait le choix d'effectuer le travail en régie. Si le nombre de KWH a fortement diminué, les factures connaissent une baisse moins sensible.

Aires de retournement

Dans le cadre du Plan de Prévention des Incendies de Forêts (PPRIF), nous avons recensé, avec le SDIS, les voiries en impasse où il y avait des difficultés de manœuvre.

Des aires de retournement sont créés route du Tournié, rue des Lavois, route de Pimpeu, route du relais au Mas del Bosc, route des Fargues et route du Ruau Haut.

De plus, des aires de croisement sont venues parfaire la route du Tournié, sa partie la plus difficile a aussi été goudronnée afin de faciliter l'accès de ce hameau très isolé. Un débroussaillage renforcé est aussi effectué. Le rappel des règles est dans ce bulletin.



EGLISE

Réparation vitraux et réfection statue

À la suite de quelques dégradations des vitraux de l'église de Viviez nous avons cherché et trouvé un artisan qui pouvait rénover ces derniers. Par la même occasion il a pu réparer quelques pièces manquantes en divers points, notamment dans le chœur.

La statue de la Vierge place de l'église avait connu une lente dégradation au fil du temps. Grâce à M Bouyjou elle a retrouvé ses belles couleurs, puis son emplacement.



Travaux en régie

TIR À L'ARC



Au printemps nos employés ont aménagé le pas de tir au Crouzet pour les archers, l'ensemble est réalisé avec des matériaux de récupération (pavés, bâti, et couverture) tous proviennent de différents chantiers communaux.

ELAGAGE FÉVRIER 2024

Régulièrement le personnel municipal procède à l'élagage des platanes sur la commune ainsi qu'à la taille des arbres, haies, arbustes dans les nombreuses parcelles arborées, fleuries et enherbées. Cette année où la pluie a régné en maître l'entretien des

voiries, trottoirs et espaces verts s'est révélé infernal. Par endroit il y a eu 5 passages.

AMÉNAGEMENT JARDINS POTAGERS LE CROUZET

Au Crouzet, sur la commune d'Aubin, nous sommes propriétaires de terrain. Ce dernier est depuis très longtemps utilisé comme jardin potager. Les analyses de sol ayant trouvé des taux de métaux supérieurs aux taux plus ou moins admissibles, la terre a été changée et les jardins sont à nouveau utilisables. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.





RÉFECTION DE LA CLÔTURE DU MONUMENT AUX MORTS DU CIMETIÈRE

Le pourtour de la stèle du souvenir aux morts d'août 1944, présentait des signes importants de vieillissement. Pour les 80 ans, en mé-

moire de nos morts, nous avons fait le choix de modifier l'aspect de cet entourage. Monsieur Pradayrol a réalisé une clôture donnant un aspect moderne et ouvert. Nos employés municipaux ont fortement contribué au chantier par leur travail de maçonnerie.

Projets

ACQUISITION MAISONS BRUNET GUY

Avenue Adam Grange les maisons de M. Brunet sont achetées par la commune, la plus petite est complètement en ruine et sera démolie. La maison principale méritera une réflexion approfondie sur le devenir de cette dernière (conservatoire des œuvres de Guy Brunet, vendue ou démolie).

AVENUE ADAM GRANGE

Il y a une douzaine d'année nous avons réaménagé l'avenue Adam Grange. Cette dernière ex RN 140 avait connu un fort trafic, des vitesses excessives, des accidents, des morts, des difficultés pour sortir aux différents carrefours, etc... Nous souhaitons garder trace de la couleur du charbon et des briques au niveau de l'impact paysager. Charbon noir de la houillère vers la centrale de Penchot et briques rouges en souvenir des nombreuses briqueteries dans le quartier du Pont.

Les pavés ont eu quelques défauts et la fermeture de la RD 840 lors des grèves de SAM avec un retour important du trafic lourd sur cette avenue a fini de dégrader une grande partie de ces pavés. Ils seront remplacés par

de l'enrobé à chaud sauf devant l'école du Pont où il s'agit plus d'une place avec priorité aux piétons et vitesse limitée à 20 km.

Les pavés sont bruyants mais ont aussi l'avantage de rappeler la limitation de vitesse à 30 km. Nous n'avons plus eu d'accident en 12 ans, en les supprimant tout en gardant bien sûr les plateaux ralentisseurs, nous pouvons espérer conserver cette sécurité. La route sera coupée pendant une quinzaine de jours aux vacances scolaires de février puis aux vacances de printemps. Le coût de ces travaux est partagé avec le Département.

RÉSEAUX / VOIRIE CROUZET

Avec plusieurs mois de retard, les travaux d'enfouissement des réseaux secs et des réseaux humides vont se réaliser dans le quartier du Crouzet pour un coût de 248 000 € HT dont 126 000 € HT à la charge de la commune. La cité Ravanel et la rue du Stade sont concernées par ces réalisations. Sur la route de Cérons un sas de ralentissement sera mis en place lors de la réfection de la rue pour un coût global de 47 000 € HT.

Réceptions services de l'État

A plusieurs reprises nous avons reçu Monsieur le Préfet et M. le Sous-Préfet dans le cadre de réunions et de visites concernant entre autre le développement économique des entreprises.



Personnel communal

Deux départs à la retraite en 2024 :

Retraite de M. CAUMES Gérard au 1^{er} avril remplacé par M. CROIZIER Josselin.



Christian ROUALDES, Gérard CAUMES et Josselin CROIZIER

- Christian fut le premier technicien responsable des chantiers et du personnel technique. Gérard et Christian ont passé 11 années chacun au service des viviézois. Josselin va boucler sa première année et s'est bien acclimaté aux diverses composantes.

- Lionel Cantaloube a débuté à la mairie le 3 octobre 1983 comme aide ouvrier professionnel stagiaire, un peu plus de 41 ans plus tard il part en retraite en tant qu'agent de maîtrise principal. Il laissera un grand vide dans nos écoles où les enseignants



avaient régulièrement besoin de ses services. Sa parfaite connaissance de la commune et sa disponibilité ont bien souvent aidé les élus responsables des travaux. Nous lui souhaitons une longue et agréable retraite avec de nombreuses activités.

NOËL MAIRIE

Comme à l'accoutumée, la municipalité a connu l'arrivée d'un Père Noël toujours jeune comblant bambins et personnel.



ILLUMINATIONS ET DECORATIONS

Un sapin de 7m de haut a été donné à la mairie de Viviez et installé pour les fêtes de fin d'année devant l'espace Jacques Rey.

De nombreuses illuminations ont été installées sur la commune. Si Monsieur Dessalle de Viviez a réalisé la pose sur les mâts d'éclairage public, l'ensemble des décorations est créé par nos employés municipaux avec notamment de nombreux sapins métalliques qui brillent de mille feux dans la nuit. Merci à eux pour ce travail de qualité.



CIRCUITS VTT LABELISEES FFC

(Fédération Française de Cyclisme)

Dans le cadre du développement de l'offre d'activités sur Decazeville Communauté et de l'apport de nouveautés pour renforcer l'attractivité de la destination, l'Office de Tourisme et du Thermalisme et les associations OTB 12, Cyclo club Firmi - Aubin - Cransac, Vélo passion et Guidon decazevil-

lois ont œuvré à la création de circuits VTT.

Six circuits verront donc le jour d'ici le printemps 2025. Cela représente plus de 150 km de parcours, de différents niveaux pour s'adapter à tout type de VTTiste.

Pour qualifier au mieux cette nouvelle offre et bénéficier d'une promotion et d'une visibilité nationale, le choix a été fait de prétendre au label FFC. Après une formation spécifique, un premier balisage, répondant aux exigences de la Fédération Française de Cyclisme, a eu lieu fin novembre en présence de tous les partenaires.

Le balisage se poursuivra, notamment sur la commune de Viviez, durant tout l'hiver.

INTEMPÉRIES

Deux reconnaissances en catastrophe naturelle :

- Catastrophe naturelle correspondant à la sécheresse de 2022
- Catastrophe naturelle coulée de boue et inondations correspondant à l'orage de grêle du 11 juillet 2024

REPAS DES SÉNIORS

Le samedi 16 novembre à l'espace Jacques Rey plus de cent personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour partager un moment de convivialité. Tout le monde pu déguster un repas préparé par le traiteur restaurateur Aurélien Gaillac de Noailhac et animé cette année par Lou Cantou del Peyralès. Jean-Louis Denoit a rappelé combien ce moment était important pour toute l'équipe municipale et a fait un bilan de l'année écoulée.

Nous vous rappelons que ce repas est offert à tous les résidents viviezois âgés de 65 ans et plus au 31 décembre.



RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2025

ECOLE VIVIEZ PONT	ECOLE PIERRE BOISSIERE
Madame BRUEL : GS : 13 élèves	Madame PELLAT : CM1-CM2 13 élèves
Monsieur DOUZIECH CP : 12 élèves	Madame DELAGNES : 7 PS2-9 MS 16 élèves
Madame FERNANDES : 4 TPS- 12 CE2 : 16 élèves	
Madame BLANC : 13 CE1 3 CE2 : 16 élèves	



PROJET PÉDAGOGIQUE VOYAGE SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Du 15 au 17 mai a eu lieu le voyage scolaire à St Sernin sur Rance sur le thème de l'histoire pour le CP CE1 CE2, et pour les CM1 CM2 autour de création d'un film d'animation basé sur un conte écrit par les élèves.

RYTHMES SCOLAIRES

Comme les années précédentes, les rythmes scolaires restent à 4 jours et demi.

Le PEDT met en place des actions et offre des services en adéquation avec les besoins

des enfants.

Après une évaluation collective du PEDT 2021-2024, l'ensemble des partenaires éducatifs (élus, enseignants, personnel communal, association des parents d'élèves, familles, associations sportives, FRANCAS) l'ont renouvelé jusqu'en 2027.

Les élus ont souhaité renouveler la convention avec l'association des FRANCAS qui prend en charge la mise en œuvre de ce PEDT pendant les temps périscolaires et le CLAE qui accueille les enfants le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.



RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025



DISPOSITIF PETIT DÉJEUNER

Initié par l'Éducation Nationale et en partenariat avec la municipalité, le petit déjeuner est servi gratuitement deux jours par semaine (mercredi et vendredi) aux enfants qui arrivent avant 8h10 pendant le CLAE.

Équilibré et énergétique, il est composé d'un produit à base de céréales (pain de mie complet, pain frais, céréales), d'un produit laitier (lait, yaourt au lait entier, fromage blanc), d'un fruit ou encore de l'eau afin de permettre une bonne hydratation dès le matin. Les circuits courts sont privilégiés : le pain et les viennoiseries sont commandés à l'artisan boulanger d'Aubin qui assure déjà une livraison sur l'école. Les courses sont faites à Intermarché où nous privilégions l'achat de produits locaux au vu de leurs partenariats sur le territoire.

Si cela est avant tout un moment convivial d'échange et de partage, il est aussi un espace propice à la sensibilisation des enfants à l'équilibre alimentaire, à une autre façon de consommer mais également de découvrir des saveurs inconnues ou peu connues.

VÉLO À SMOOTHIES

Bien dans son corps, bien dans son assiette : les petits viviézois se mettent en selle pour leur bien-être.

Ce projet est le fruit d'une concertation entre

la mairie de Viviez, les animateurs Francas de l'école, les familles, l'Éducation Nationale et les enseignants. Smoothie (boisson mixée de fruits ou légumes). L'énergie déployée pour pédaler met en mouvement un mixeur, cela permet d'obtenir une boisson de qualité avec uniquement la force motrice des jambes...



RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025



Soirée carnaval

CARNAVAL

Le 8 mars 2024, les Francas ont organisé une soirée carnaval. Malgré le temps maussade qui n'a pas permis aux enfants de déambuler dans les rues de Viviez, la soirée s'est bien déroulée. Pour débiter les festivités, les enfants ont présenté leurs différentes danses, contes animés ainsi que leurs créations artistiques. La soirée a continué autour d'un repas réunissant 80 adultes et 60 enfants. Les DJ de Liberty Kids music, ont animé la soirée proposant des jeux et une boom géante pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

KERMESSE

Pour finir la fin d'année, la kermesse a été organisée à l'école du Pont par l'association des parents d'élèves, le vendredi 28 juin. Les enfants ont pu se réunir autour des jeux proposés, d'un stand de barbe à papa et de confiseries. Après la fin des festivités, il y avait le repas organisé par le restaurant Saint Jacques à Noailhac et le Paradis des Saveurs à Aubin. Nous remercions également les commerçants du Bassin qui ont offert des lots.



Kermesse

RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (C.M.E) AUX ÉCOLES DE VIVIEZ

Mise en place du nouveau CME

Le mandat des élus du CME se terminant en juillet 2024 un appel à candidature a été lancé dans les écoles. Les enfants ont répondu présent, le nouveau CME est composé de 7 conseillers.

Ont été élus :

Ecole Pierre Boissière : BEDU Kahis,
HAMMADI Meïssa, MARCILLAC Alice et
WENEGUEI Fayssen.

Ecole du Pont : MARKOVIC Hélène,
RECOULES FREITAS Yelena et SZEKELY
Aydan.



Nous tenons à les féliciter chaleureusement pour leur engagement et nous sommes ravis de les accueillir dans cette aventure citoyenne.

Actions portées par nos petits conseillers

Le CME est élu pour deux années scolaires et s'est terminé en juillet 2024. Pendant ces 2 années, les petits élus, ont voté pour la création d'un parterre de fleurs à la sortie de Viviez en direction de Aubin. Plusieurs réunions de travail ont permis aux enfants, à partir de documents (photos, plan cadastral, dessin...) de l'implanter et de choisir les matériaux. Avec l'aide des animateurs des FRANCAS, nos élus ont réfléchi sur la mise en forme de la structure et son aménagement. La structure réalisée en gabion a été montée par les agents techniques.



Aménagement entrée Viviez



Les enfants ont fait le choix d'équiper leur cours de récréation de jeux, à Viviez Pont des roues de motricité et à l'école Pierre Boissière des cubes "domino" géants.

Voyage à Paris



RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

Mauranne Ogando, animatrice au sein des FRANCAS, a organisé un voyage exceptionnel à Paris dans le cadre du Festival des Droits des Enfants et de la Citoyenneté. Cet événement, qui a réuni 650 enfants de plusieurs pays d'Europe, a été une occasion unique pour les jeunes de partager leurs expériences et leurs projets.

Pour représenter notre commune de Viviez, les 8 petits conseillers municipaux ont été invités à y participer. Ils ont eu l'opportunité de présenter les projets qu'ils ont réalisés pendant leur mandat, valorisant ainsi leur engagement pour notre ville. Ce fut aussi un moment riche en échanges interculturels, permettant à nos jeunes ambassadeurs de rencontrer d'autres enfants, de découvrir de nouvelles idées, et de vivre une aventure humaine.

Outre leur participation au salon, les enfants ont pu explorer Paris et ses merveilles, ajoutant une dimension culturelle et ludique à ce voyage inoubliable. Une expérience qui restera dans leur mémoire et contribuera à renforcer les valeurs de citoyenneté et d'ouverture d'esprit.

VISITES À L'HÔTEL DE RÉGION ET DE L'HÔTEL DE VILLE À TOULOUSE

Le 3 juillet 2024, le CME des écoles de Viviez accompagnés de plusieurs élus des communes de Cransac, Flagnac et Livinhac ont visité l'hôtel de région Occitanie siège du conseil Régional à Toulouse ainsi que l'hôtel de ville.

Arrivés à l'hôtel de Région, les enfants ont été accueillis avec un somptueux petit déjeuner. Accompagnés de M. Pascal Mazet, conseiller régional, ils ont accédé aux différents locaux où siègent les conseillers régionaux. Installés comme de grands élus dans les fauteuils de l'assemblée, les enfants ont pu écouter une présentation du conseil régional tout en posant des questions. Par la suite, avec la présentation de M. Kamel Chibli, vice-président aux sports de la région Occitanie les enfants ont été ravis de pouvoir toucher la flamme olympique.

Après le repas de midi, M Pierre Lacaze, conseiller municipal et conseiller régional, nous a fait la visite guidée de la mairie de Toulouse.



RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

NOEL

Le vendredi 19 décembre le Père Noël est passé dans nos deux écoles pour distribuer des cadeaux dans chaque classe.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nouveau bureau 2024-2025

Présidente : AOULAD HASSAN Hossnia

Adjointe Présidente : BARNABÉ Julie

Secrétaire : CROS Marina

Secrétaire adjointe : LAMBERT Audrey

Trésorière : THOMAS Elodie

Trésorière adjointe : TREPANT Emmanuelle

Et une dizaine de membres actifs

Actions programmées 2024/2025 :

Bourse aux jouets

Marche de Noël

Vide grenier

Vente de gâteaux

Quine en mai

Kermesse

SOCIAL

PORTAGES REPAS

Le service du portage des repas à domicile s'adresse :

- Aux personnes âgées de plus de 60 ans
- Aux personnes ayant un handicap ou une maladie
- Aux personnes sous mesures de protection (tutelle, curatelle)
- En sortie d'hospitalisation
- En isolement social

L'inscription se fait auprès du secrétariat de la mairie de Viviez. Tarif d'un repas : 11.50 Euros TTC, le 2^e dans un même foyer à 8.50 Euros TTC. Les repas confectionnés par AN-SAMBLE sont livrés par un agent de la Poste.

MARS BLEU ET OCTOBRE ROSE

Comme tous les ans, nos élues apportent une touche de bleu (mars) et de rose (octobre) sur la commune. Elles soutiennent et rappellent l'importance des dépistages.

Le 11 octobre à l'espace Jacques Rey, la Compagnie des archers a organisé une séance au tir à l'arc. Cette activité étant considérée comme un sport doux et adapté à cette pathologie.

CENTRE SOCIAL

Le centre social a proposé des activités sur la commune :

Atelier artistique

Animé par Nathalie Andrieu plasticienne et sculptrice, l'atelier artistique intergénérationnel collectif s'est déroulé le 23 juillet à la mairie. Une vingtaine de participants seniors, adultes et enfants ont confectionné des personnages en fer et mousseline colorée.



SOCIAL

Sophrologie

En partenariat avec le centre social de Decazeville, la mairie a prêté des locaux pour des cours de sophrologie destinés aux plus de 60 ans. Du 22 avril au 17 juin 2024 de 16h à 17h45.

Qi Gong

Tous les jeudis de 14h à 15h30, du 7 novembre au 19 décembre, une dizaine de personnes ont travaillé la coordination, la vitalité et la souplesse lors de séances de Qi gong dispensées par Séverine Laur.

POINT INFO SENIORS

Le Point Info Seniors situé au sein du Centre Social 4 place Cabrol à Decazeville propose aux personnes de plus de 60 ans habitant du territoire de Decazeville Communauté, un accueil convivial, une écoute et une analyse de leurs demandes. Il participe également à l'animation du réseau gérontologique local pour faciliter à la fois les échanges entre professionnels et la vie à domicile des personnes âgées.

Coordonnatrice : Laury CAYZAC 05 65 43 17 70 / 06 30 37 27 44



ACCUEILLIR - INFORMER
ORIENTER - ACCOMPAGNER

QUE PEUT FAIRE LE Point info seniors ?

Vous souhaitez obtenir des informations sur :

- le maintien à domicile : service d'aide à domicile, prestations APA, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation...
- les structures d'accueil : accueil de jour, temporaire, foyer logements, résidences pour personnes âgées autonomes, EHPAD....
- les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap
- les démarches administratives
- l'accès aux droits
- les financements possibles...

Le Point info seniors, proche de votre domicile, vous accueille, vous informe, vous écoute, vous oriente et vous accompagne

Vous souhaitez être soutenus dans le cadre de vos demandes :

- de service d'aide à domicile,
- de changement de situation...

Le Point info seniors vous garantit un accompagnement professionnel et personnalisé



ANIMER

QUEL EST LE RÔLE D'ANIMATION DU Point info seniors ?

Le Point info seniors peut proposer des actions de prévention et d'animation :

- réunion d'information : santé, hygiène de vie, sécurité...
- ateliers mémoire, équilibre, bien vieillir...
- groupe d'échange et d'information en direction des aidants
- toute action en lien avec les acteurs locaux liée aux besoins relevés sur le territoire pour les personnes âgées...

PROXIMITÉ

Un service proche des personnes âgées, de leur entourage et des professionnels

SOCIAL



Ô CAFE DES FEMMES

En partenariat avec l'association A.F.F.I.R.M.E.E (Accompagnement Femme Formation Insertion Revalorisation Mobilisation Ecoute Egalité) nous proposons Ô Café Des Femmes un mercredi par mois de 10h à 12h à l'espace André Cayla. C'était un rendez-vous chaleureux de discussion féminine autour d'un bon café, d'un thé... Il s'adressait à toute femme qui souhaitait créer ou renforcer des liens sociaux et partager

des expériences personnelles. Il se déroulait toujours dans la bienveillance et la bonne humeur. En 2025 ce genre de rencontre devrait se passer sur une autre commune du Bassin.

ASSAD

L'Association Commission Intercommunale d'Action Social Bassin Vallée du Lot (CIAS) est dissoute et a été reprise le 1er janvier 2024 par l'A.S.S.A.D (Association du Services et Soins d'Aides à Domicile). L'équipe administrative vous reçoit à la même adresse au 23 avenue Jean-Jaurès et au 05-65-43-36-15.

ETAT CIVIL

Avec la mise en place du Règlement Général de la Protection des Données Personnelles (R.G.P.D.), nous indiquerons le nombre des événements sans les noms et prénoms des personnes concernées.

7	NAISSANCES
5	MARIAGES
1	PACS
10	DÉCÈS

Le chiffre de la population légale retenu par l'INSEE au 1^{er} janvier 2025 (suite au recensement de la population de janvier/février 2020) est de 1 236 habitants pour notre commune.

VIE ASSOCIATIVE

Club la joie de vivre

Le club la Joie de Vivre des aînés de Viviez est en sommeil suite à divers soucis de santé. La mairie aidera la reprise de cette association si quelques personnes volontaires veulent reprendre le flambeau.

La compagnie des Archers

Cette année, Aurélie revient avec la médaille de bronze du championnat de France de tir.



Réception Aurélie AUTRET en mairie

Jean-Louis Denoit et son équipe municipale, accompagnés de Stéphane Bérard et Pascal Mazet conseillers régionaux, adressent leurs plus sincères félicitations à Aurélie Autret pour sa remarquable performance lors du championnat du monde de tir à l'arc en campagne, qui s'est déroulé au mois de septembre au Québec (Canada). Aurélie a brillamment obtenu une 8ème place mondiale, s'inclinant face à la 2ème meilleure archère du monde. Cet exploit témoigne de son talent, de sa détermination et de son engagement dans cette discipline exigeante. Afin

de saluer cette réussite exceptionnelle, une réception en son honneur a été organisée avec la remise d'une récompense. Aurélie Autret fait rayonner notre commune sur la scène internationale, et nous sommes fiers de la compter parmi nos talents locaux. BRAVO à elle !

AOV Boules Lyonnaise

Sous la présidence de Julien Gardes, avec 26 licenciés, l'AOV Boules Lyonnaise continue de cultiver l'esprit d'équipe, le plaisir du jeu et la transmission des valeurs sportives.

L'A O V Boules Lyonnaise a brillé cette année par ses performances et son développement. Le point d'orgue de cette saison a été le concours annuel organisé en août, réunissant 32 doublettes, avec une centaine de joueurs et de bénévoles.

L'école de boules du club, forte de 5 jeunes de U11 à U18, continue de former les champions de demain. Parmi eux, Jules Gardes s'est illustré cette année avec le titre de champion d'Occitanie au tir rapide et celui de vice-champion d'Occitanie au combiné, une performance qui augure un bel avenir.

Cette année une étape importante a été franchie avec la création de l'entente E S B O A (Entente Sportive Boules Occitanie Aveyron). Cette collaboration regroupe les clubs de Viviez, Firmi, Decazeville, Capdenac, renforçant ainsi les liens sur la pratique de la boule Lyonnaise dans la région.

Pour finir avec les mots du président : le succès du club repose sur l'énergie et l'investissement de chacun et une bonne ambiance.



VIE ASSOCIATIVE

Les amis du moulin

Cette année 2024 aura été une quasi reproduction de la précédente. L'ouverture mi-mars a marqué le début de la saison avec la venue de l'école des Albres. La fréquentation aura été assez faible avec 110 à 130 visiteurs (dont la moitié gratuite avec les journées du patrimoine, enfants très jeunes ou viviézois amicaux). Les amis du moulin aimeraient un peu plus de fréquentation, mais prennent toujours autant de plaisir à recevoir et à faire découvrir leur bébé. A côté des travaux d'entretien habituels, les bénévoles ont entrepris la construction d'une grille pour la chaussée, devant la vanne d'entrée du bief. Cette décision a été prise lors d'une réunion avec la société de pêche pour éviter que des branchages ou autres objets provoquent des blocages de sa fermeture lors des périodes de très basses eaux, avec pour conséquence d'assécher le ruisseau. Les meuniers ont eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues (Yannick Delmon et Arnaud Viguière), qui se sont très vite mis au travail avec ardeur et efficacité.

Depuis quelques années, M. Jacques Rouquette s'investit dans l'entretien du parc du moulin avec l'aide de ses moutons pour le grand plaisir de tous. Nous le remercions pour son activité pastorale.



Rugby Bassin Ouest Aveyron

Un tournoi Georges Boyé et un challenge André Cayla mémorables

Le dimanche 10 novembre s'est tenue à Decazeville la 33^e édition du tournoi annuel Georges Boyé et du challenge André Cayla. Cette journée sportive a réuni 72 équipes représentant 40 clubs des ligues Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes. Les compétitions ont été intenses, et à l'issue de ce bel événement, le trophée Georges Boyé a été emporté par l'équipe de Gaillac, tandis que le challenge André Cayla a été décroché par le stade toulousain 2. Côté convivialité, le succès était également au rendez-vous : entre 400 et 500 repas ont été servis le midi. Pour accueillir et encadrer les quelques 700 jeunes rugbymans, ce sont plus de 100 bénévoles qui se sont mobilisés, assurant ainsi le bon déroulement de cette grande fête de rugby. Pour couronner le tout, les enfants ont eu l'immense joie de rencontrer et de faire des photos avec Vincent Clerc et Joris Segond dont la présence a apporté une touche de magie supplémentaire à cette journée inoubliable.



Stade Toulousain 2 - Vainqueur Challenge André Cayla

VIE ASSOCIATIVE

Les équipes féminines et masculines de l'Aveyron



Rugby pompiers

Une nouvelle fois les stades de Viviez ont accueilli les équipes des SDIS de Midi-Pyrénées lors de leur rencontre annuelle. Nous avons vu quelques matchs de qualité, certains pompiers évoluant avec leur club en fédérale 1. Journée festive bien sympathique où le feu était sur le terrain. Elle s'est terminée à la salle des fêtes par la remise de trophées en présence de nombreuses personnalités.



AOV Rugby

Le maire, son équipe municipale ont eu le plaisir d'organiser une réception en l'honneur du club AOV rugby le 12 juillet en mairie. Un trophée a été remis à l'ensemble de l'équipe, joueurs, staff et bénévoles pour leur brillante saison conclue par la montée en régional 2.

Cet exploit témoigne du travail, de la solidarité et du talent qui anime ce club emblématique de notre commune. La municipalité est fière de soutenir et d'encourager ces ambassadeurs des valeurs sportives.



VIE ASSOCIATIVE

JSBA

Le club de la JSBA a organisé au Crouzet, comme chaque année, le 19^e Noël des foot-
teux. Cet évènement a rassemblé 500 en-
fants âgés de 6 à 13 ans, venus de tous les
clubs de l'ouest aveyronnais, pour une jour-
née placée sous le signe du sport, de la soli-
darité et de la fête.

Une trentaine de bénévoles se sont mobili-
sés pour faire de cette journée un succès. Ils
ont assuré la gestion de la buvette et servi
près de 600 repas aux participants et aux vi-
siteurs.

Au-delà du tournoi de football, le Noël des
footeux porte également une belle cause
humanitaire. Chaque enfant était invité à ap-
porter un jouet qui sera remis au Resto du
Cœur, pour être redistribué aux familles en
difficulté. Une belle manière de mêler pas-
sion sportive et générosité.

L'année dernière, en 2023 l'évènement a
eu l'honneur d'être parrainé par le fils de
Coluche, apportant une symbolique forte à
cette journée.

Le Noël des foot-
teux est une véritable réus-
site qui montre, encore une fois, que le sport
est un formidable vecteur de partage et de
solidarité. Rendez-vous l'année prochaine
pour une 20^e édition.



CAV

Fête de Viviez

Comme il est de tradition la mairie offre un
goûter aux personnes qui travaillent à la
confection des chars fleuris de la fête. De-
puis 25 ans ils œuvrent dans la bonne hu-
meur malgré l'érosion de l'équipe.



Goûter offert par la mairie aux
bénévoles en pleine préparation
des chars

VIE ASSOCIATIVE

Réveillon

Encore une fois, le réveillon du 1^{er} de l'an a été couronné de succès, grâce à une organisation sans faille. Les réservations ne se sont pas fait attendre pas moins de 450 places ont été réservées en seulement quelques jours, témoignant de l'enthousiasme des participants pour cet évènement phare de notre commune. La soirée a été sublimée par une superbe décoration comme à son habitude, qui a plongé les convives dans une ambiance festive et chaleureuse. Le personnel, dynamique et souriant, s'est dévoué toute la nuit pour assurer un service impeccable. Un grand bravo et merci aux les bénévoles du CAV pour cette réussite !



Saint Valentin

Encore une fois, le comité des fêtes a su ravir le cœur avec une soirée de St-Valentin mémorable ! L'évènement a fait salle comble, réunissant petits et grands dans une ambiance festive et chaleureuse. Une musique qui accompagne et anime la soirée, remplissant la piste de dance jusqu'au bout de la nuit. Le tout a été accompagné d'un délicieux repas, soigneusement préparé pour agrémenter cette belle soirée. Merci à toute l'équipe de bénévoles pour leur travail et leurs engagements ! Depuis plusieurs années, ce rendez-vous incontournable continu à séduire et de rassembler.



SDIS

Les pompiers ont participé cette année encore à de nombreuses manœuvres, ici avec la grande échelle, ailleurs dans des sites industriels, ou dans des bâtiments abandonnés pour parfaire le secours à personne dans des conditions difficiles, etc. Puis en novembre la traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe qui rassemble élus, pompiers et familles afin de faire le bilan de l'année écoulée.

VIE ASSOCIATIVE

VŒUX AUX ASSOCIATIONS

Un moment de convivialité pour remercier les acteurs associatifs de Viviez.

Philippe Fouquenet 1^{er} adjoint en charge des associations, accompagné de M. le Maire et de l'ensemble du Conseil Municipal, ont eu le plaisir d'accueillir les représentants des associations de Viviez à l'occasion d'une cérémonie de vœux, organisée en l'honneur des acteurs associatifs qui font vivre notre commune tout au long de l'année, s'est déroulée

dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Après un discours de remerciement adressé à tous les bénévoles pour leur engagement et leur contribution précieuse à la vitalité de la commune de Viviez, les participants ont été conviés à un apéritif dînatoire. Ce moment privilégié a permis d'échanger et de célébrer ensemble l'arrivée de la nouvelle année. A travers cette rencontre, la municipalité a réaffirmé son soutien indéfectible aux associations, véritable cœur battant de la vie locale.



POLITIQUE EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

La politique Viviezoise envers les associations ne change pas.

Nous avons créé la maison des associations où sont logées 4 associations (les parents d'élèves, le comité des fêtes, la Fnath et le club de la joie de vivre).

Dans le cadre de la politique sportive, les stades ont été entièrement rénovés (tribunes, éclairage, piste cyclable, club house). Foot et Rugby peuvent s'exercer quel que soit l'âge. Pour l'AOV, RBOA, JSBA, Guidon Decazevillois, Archers du Bassin, Boules Lyonnaise et tennis, les stades du Crouzet permettent de nombreuses activités extérieures.

Le boulodrome et la partie sport de la salle Jacques Rey permettent aux boulistes, pétanqueurs et archers de s'entraîner en période hivernale.

La salle d'animation de l'Espace Jacques Rey accueille de nombreuses manifestations des

associations de la commune et des alentours. La salle de la Bastidie transformée en dojo, permettra la croissance du Judo club de Bassin dans de bonnes conditions.

La salle du Bourdiquet sert de siège social aux Francas de l'Aveyron. L'amicale des anciens pompiers du Bassin est accueillie dans la salle de l'ex-club des jeunes.

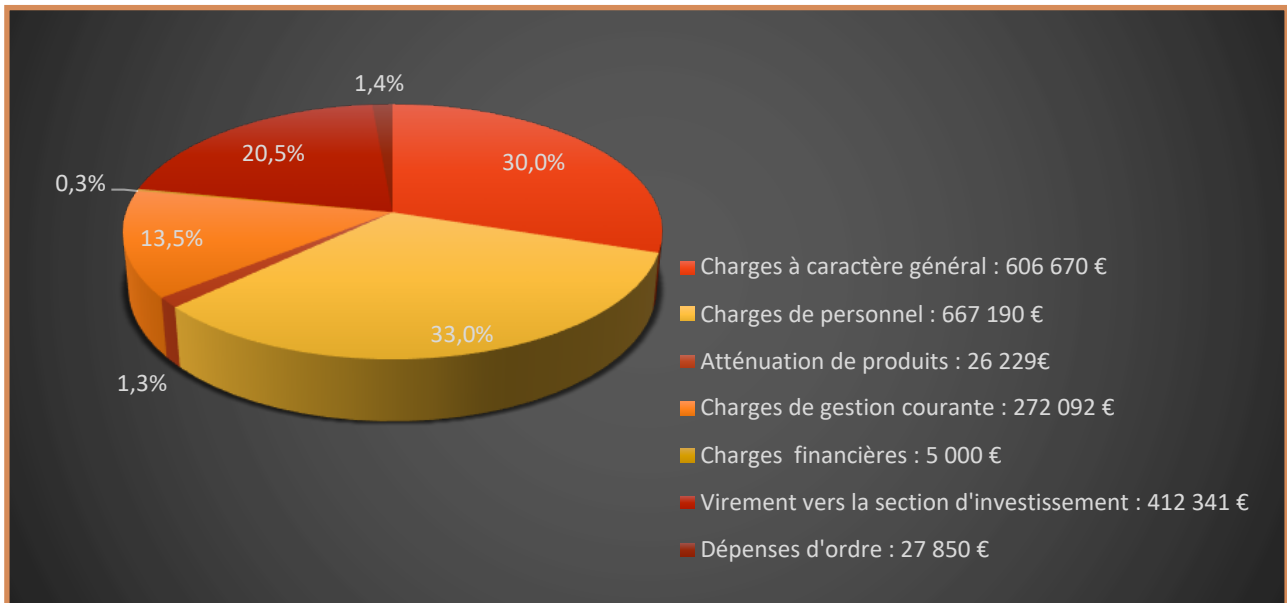
Au moulin sur le Riou Viou, les amis du moulin maintiennent en activité un patrimoine qui a traversé les siècles.

Des aides matérielles (entretien des bâtiments, paiement de la plupart des fluides, mise à disposition du personnel communal) et l'octroi d'une subvention. En 2024, une enveloppe de 37 563 € a été votée lors du conseil municipal du 9 avril 2024. Malgré la défection de quelques associations essentiellement due au vieillissement et à la maladie, on constate qu'il est souvent difficile de transmettre et c'est bien dommage.

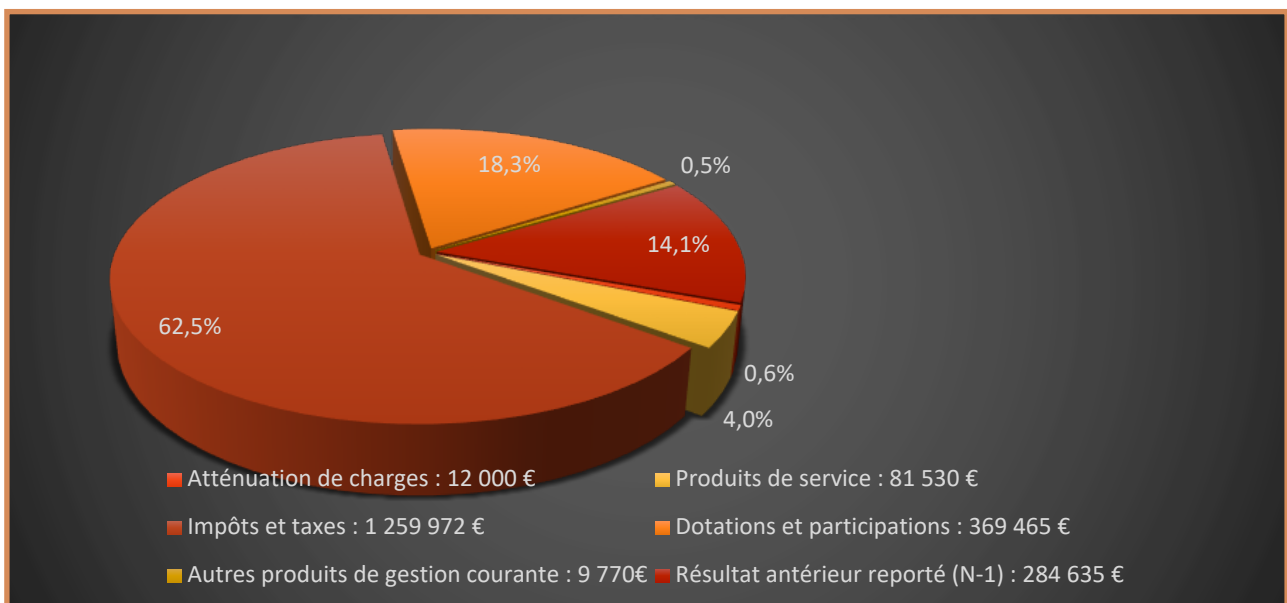
FINANCES

BUDGET PRINCIPAL PRÉVISIONNEL 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 017 372 €



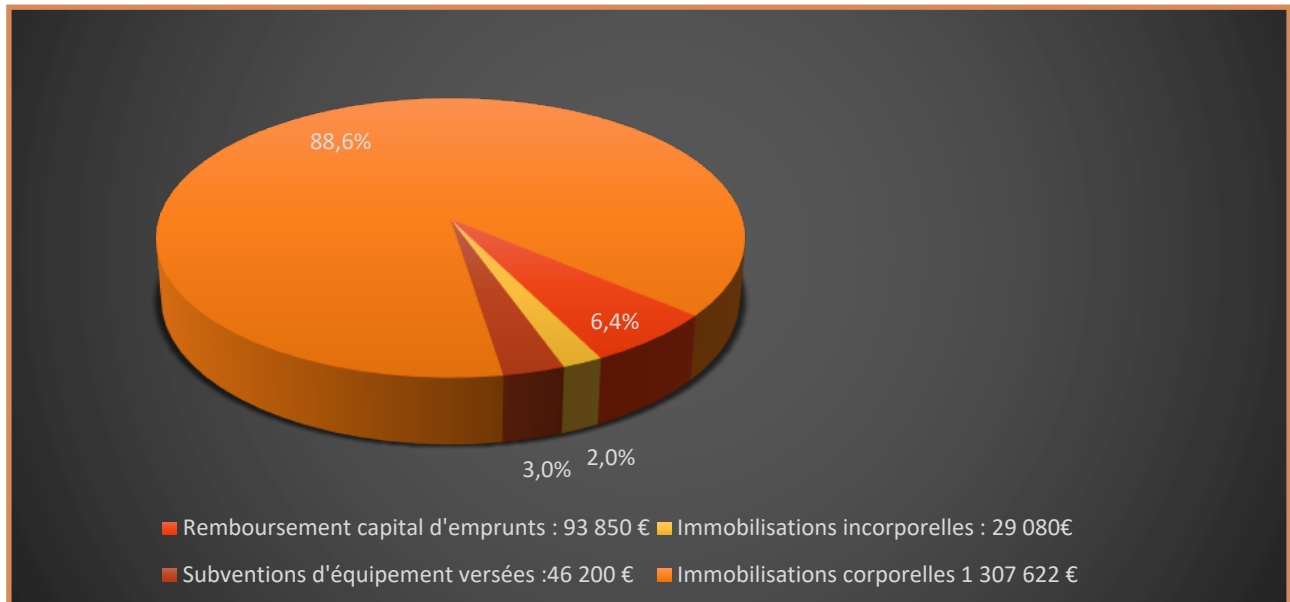
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 017 372 €



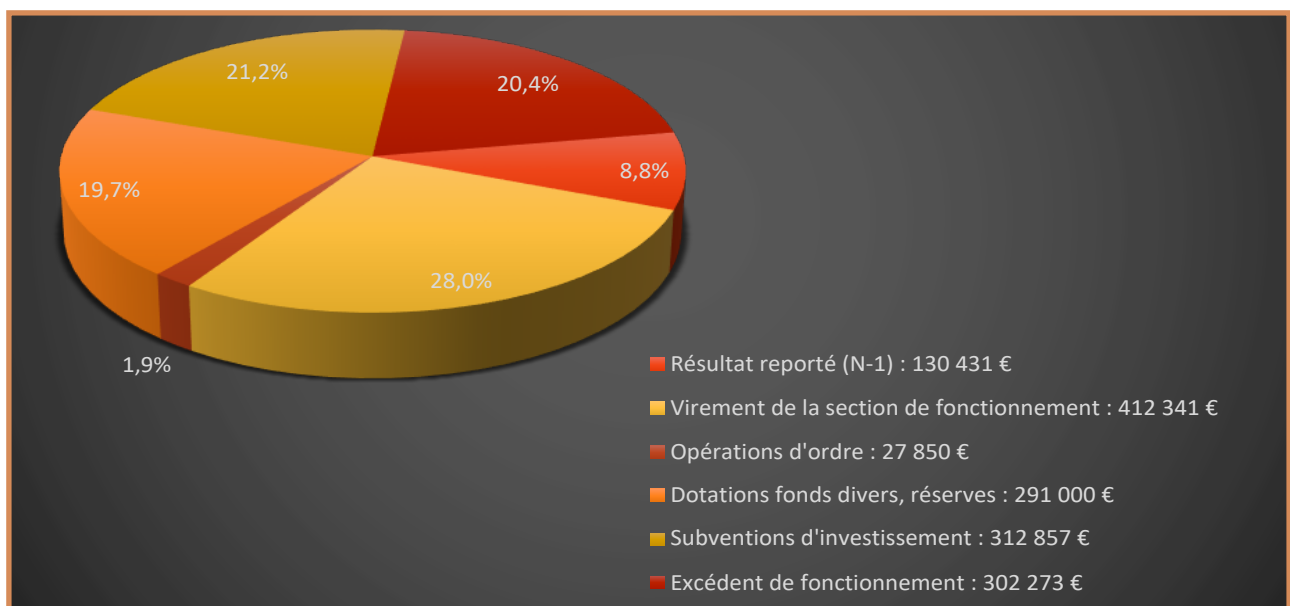
FINANCES

BUDGET PRINCIPAL PRÉVISIONNEL 2024

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 476 752 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 476 752 €



FISCALITÉ COMMUNALE

FOCUS REFORME FISCALE 2021 :

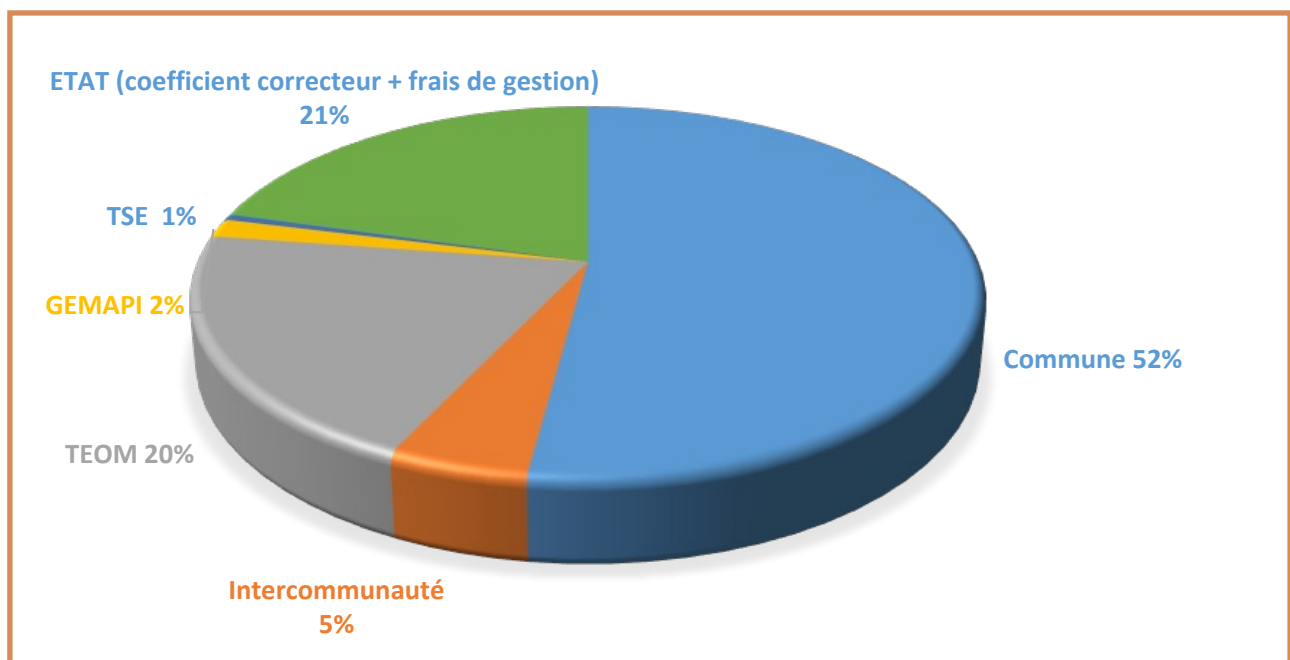
- Suppression de la Taxe d'habitation sur les résidences principales, la commune ne perçoit plus que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux vacants.
- Transfert de la part départementale de la taxe foncière au profit de la commune avec un coefficient correcteur appliqué par l'Etat et minorant la recette communale.

Malgré un contexte économique tendu pour nos collectivités, les taux d'imposition votés par la commune sont identiques depuis 2015.

Cependant, les valeurs locatives servant de base de calcul pour vos impôts fonciers sont fixées par l'Etat qui les a très fortement augmentées ces dernières années pour compenser l'inflation (2023 : +7.1% - 2024 : +3.9%) expliquant l'augmentation de vos taxes.

TH (Taxe Habitation) : 8.52 %
TFB (Taxe Foncière Bâti) : 15.10 % + ancien taux Département : 20.69 % = 35.79 %
TFNB (taxe foncière non bâti) : 109.62 %

Ci-dessous un exemple de répartition des parts revenant à la commune pour un foyer dont le montant de l'impôt foncier est de 1000 €



Taxes annexes :

GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations)

qui revient au syndicat Lot Médián Célé – taux 0.822 %

TSE : Taxe Spéciale au bénéfice d'un établissement public foncier - taux 0.24%

TEOM : Taxe des ordures ménagères - taux 10.50 %

CULTURE / TOURISME

EXPOSITIONS MAIRIE « 1 MOI/1MOIS »

- Sébastien MURAT « Altitude zéro »
- Jean-Jacques FERAL « Variations plasticiennes »
- PRINCE « Dessine un rêve »
- Lauria CELIK « Dévoilées »
- Freddy BLONDEAU « Variations colorées 2 »
- Myriam ALBOUYS « Monotypes »
- Solange CAYRADE « Les invisibles »
- Jean-Pierre DEVALS « Auprès de mon arbre... »

Depuis plus d'un an, la salle du conseil de la mairie accueille chaque mois une exposition mettant en valeur le talent d'artistes locaux.



Une rencontre est possible avec l'artiste lors du vernissage convivial ouvert à tous. Les œuvres sont visibles en accès libre pendant les horaires d'ouverture de la mairie. Venez découvrir et soutenir la créativité locale !



PARCOURS TOURISTIQUES

Durant toute l'année 2024, l'équipe composée de Madame Tarayre Michèle, Messieurs Rouquette Alain, Caumes Gérard, bénévoles, Madame Delmon Anne, conseillère en charge de ce projet et l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville ont travaillé sur la création de panneaux présentant la commune de Viviez à travers le temps. Ces parcours seront dotés d'un téléguidage géo embarqué par téléphone créé par l'entreprise Code Nature, et de témoignages sonores de viviézoises et viviézois enregistrés par l'association les Oreilles en Balade. Les panneaux patrimoniaux sont réalisés par l'entreprise ID Cadeaux et la signalétique par l'entreprise AFB (Atelier de Façonnage du Bassin).



Les parcours seront ouverts au public à partir du 2^e trimestre 2025 pour le circuit de Viviez Bourg et du 4^e trimestre 2025 pour le circuit de Viviez Pont.

Une présentation du travail effectué sera faite aux personnes participantes lors d'une réception de remerciement qui se tiendra en mairie. Ce projet en cours de réalisation est financé par une subvention du Département et un fond de concours de la Communauté de communes.

URBANISME / HABITAT

INSTRUCTION URBANISME

Est-ce qu'un projet de construction, ou de modification d'aspect d'une habitation/ d'un bâtiment, est soumis à une autorisation d'urbanisme ?

Quelques exemples, ci-dessous, vous permettront de savoir quel type de demande d'autorisation sera nécessaire.

DECLARATION PRÉALABLE

- » Construction avec une surface de plancher comprise entre 5 et 20 m²
- » Installation d'un abri de jardin, d'une piscine...
- » Création d'une véranda, d'une clôture ou mur en limite de propriété
- » Changement des menuiseries
- » Création ou modification d'une ouverture (fenêtre, porte, ouverture de toit)
- » Ravalement de façade
- » Réfection de la toiture
- » Pose de panneaux photovoltaïques
- » changement de destination d'un bâtiment

PERMIS DE CONSTRUIRE

Construction de plus de 20m² (si cela dépasse 150m² de surface de plancher, recours à un architecte obligatoire)

Pour tous renseignements complémentaires contacter la mairie ou le service en charge de l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols, Rodez Agglo au 05 65 73 82 29. Une permanence du service instructeur a lieu tous les jeudis au centre technique de Decazeville Communauté, situé 103 Faubourg Desseilligny, quartier de Fontvergnès à Decazeville. Prise de rendez-vous obligatoire.

Le dossier de demande d'autorisation d'urbanisme devra être déposé à la mairie du lieu du projet ou par voie dématérialisée sur gnau.rodezagglo.fr

AIDES À L'HABITAT : OCTÉHA / RENOV'OCCITANIE

Aides à l'Habitat
Programme d'Intérêt Général (PIG)
2024 - 2028

AVEYRON
LE DÉPARTEMENT

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ?

L'ÉTAT, LE DÉPARTEMENT ET L'ANAH VOUS AIDENT À RÉALISER VOS TRAVAUX !

DES AIDES FINANCIÈRES ADAPTÉES À VOS TRAVAUX

- » Economies d'énergies
- » Maintien à domicile
- » Réhabilitation complète

Conseils gratuits & personnalisés
octéha
05 65 73 65 76

Des conseillers à vos côtés

Missionnés par le Département de l'Aveyron, les conseillers OCTÉHA vous apportent :

- » Des conseils sur vos travaux
- » Un **visite technique** chez vous avec la réalisation d'un audit énergétique et/ou d'un diagnostic autonomie
- » Des informations sur toutes les **aides mobilisables**
- » Une **assistance dans le montage des dossiers** de demande de subvention.

Pour en savoir plus

Contactez OCTÉHA !

- » 05.65.73.65.76
- » contact@octéha.fr
- » Venez nous rencontrer au 31 avenue de la Gineste, 12000, RODEZ

octéha Agréée

URBANISME / HABITAT



Renseignement téléphonique : 05 65 73 65 76 / 06 40 60 96 11

- vous conseille sur les travaux à engager et sur le plan de financement prévisionnel
- vous informe sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre
- vous accompagne dans l'élaboration des dossiers de subventions

Sur rendez-vous :

A Decazeville : les 2 premiers mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 14h à 16h, au Centre Technique intercommunal à Fontvergnès,

A la Mairie de Flagnac : le 3^e mercredi du mois de 10h30 à 11h30

A la Mairie d'Aubin : le 3^e mercredi du mois de 13h30 à 15h30 (mois impairs, exemple : janvier, mars...)

A la Mairie de Cransac : le 3^e mercredi du mois de 13h30 à 15h30 (mois pairs, exemple : février, avril...)

Permanence Renov'Occitanie

le 4^e mercredi du mois de 14h à 17h à au Centre Technique de Decazeville Communauté

- Vous conseille sur les questions relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans vos projets de construction/rénovation,
- Vous informe sur toutes questions juridiques, fiscales ou financières liées aux économies d'énergies.

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron)

Par téléphone et sur rendez-vous : 05 65 68 66 45. Tous les 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h, dans les locaux de la Communauté de communes

- Vous aide à élaborer votre projet de construction, de rénovation



ADIL

Sur rendez-vous au 05 65 73 18 00

Permanence juridique : les 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h au Centre Technique intercommunal à Fontvergnès

- vous informe sur vos droits et obligations concernant votre logement et sur toutes questions administratives, juridiques, fiscales ou financières liées au logement.

ENVIRONNEMENT

ORDURES MENAGERES

Point Apport Volontaire

Viviez Bourg : 3 (église, Agence Postale Communale et barrière SNCF),

Viviez Pont : 5 (parking face à SAM, parking pont des Tuileries, carrefour Rue des Bruyères aux Barthes, Place du 8 mai puis face à l'ex point P).

Le Crouzet : 2 (avenue S. Mésonès sur Aubin et carrefour allée des Peupliers)

Biodéchets

L'évolution de la législation en matière de dé-

chets sous la pression de tous les acteurs politiques incite la population à valoriser les déchets fermentescibles. Il y a depuis toujours la formule compost avec un équipement simple dans son jardin (on ne peut y mettre les déchets de viande ou de poissons) et la formule complémentaire consistant à collecter le fermentescible dans un sac orange chez nous pour à terme réaliser du biogaz ou gaz vert afin de l'injecter dans le réseau de distribution, c'est le projet avec Kéréa. Se chauffer avec nos déchets permet de préserver les richesses du sous-sol.

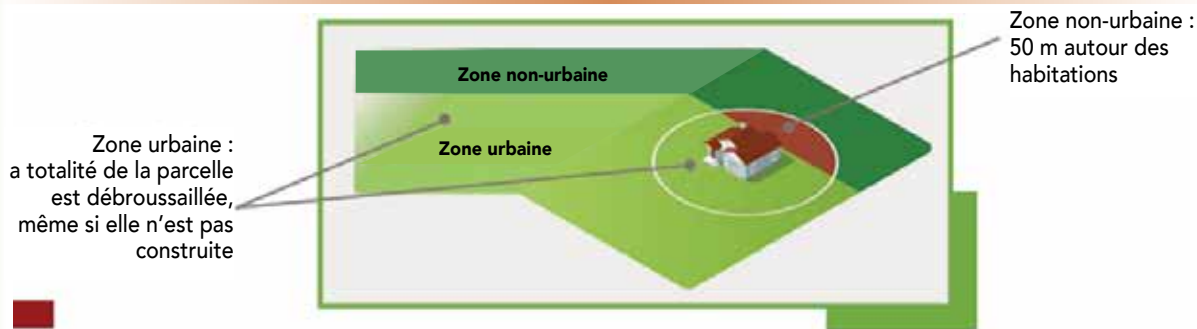
OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Tel que défini dans le PDPFCI (plan départemental de protection des forêts contre l'incendie), notre commune doit se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les ha-

bitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes.

Tout propriétaire de constructions et de terrains de l'ensemble de la commune est concerné par l'obligation de débroussaillage.

Où débroussailler ?



REGLEMENTATION FEUX DE PLEIN AIR

Arrêté préfectoral n°12-2021-01-007-006 du 7 janvier 2021

« Réglementation des feux de plein air »
Les déchets biodégradables de jardins et de parcs (éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies, d'arbres, d'arbustes...) sont appelés déchets verts. Le brûlage à l'air libre de ces déchets verts est interdit toute l'année et dans tout le département y compris en incinérateur de jardin.

Comment débroussailler ?

COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

→ **Couper** toute branche à moins de 3m des bâtiments et des toitures.

→ **Elaguer** les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de 2m50 et supprimer les arbustes.

→ **Espacer** les branches d'arbres de 3m les unes des autres.

→ **Dégager** un passage de 4m sur les voies d'accès, avec 2m de débroussaillage de chaque côté.



INFOS DIVERSES



PANNEAU POCKET

La commune de Viviez met à la disposition de ses habitants l'application gratuite PANNEAU POCKET. Cet outil simple et efficace préviendra instantanément par notification des alertes et des informations de votre commune sur les smartphones et tablettes.

Pour cela, il vous suffira d'installer Panneau Pocket qui ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen.

ADRESSAGE EN COURS

Le décret d'application de la loi 3DS, publié le 11 août 2023, oblige les communes de moins de 2 000 habitants à travailler sur l'adressage (dénomination des voies publiques, voies privées circulables, et lieux-dits, numérotation des maisons et autres constructions) pour le **1^{er} juin 2024**.

Pourquoi mettre en place une démarche de dénomination et de numérotation de voie ?

- Rapidité d'intervention des services d'urgence : rapidité d'accès sur les lieux d'un accident ou d'un sinistre, visualisation de la zone d'intervention avant l'arrivée sur site (eau, accès...)
- Pour faciliter la mise en place de la fibre optique : efficacité de l'acheminement du courrier des colis et adresse unique pour chaque bâtiment
- Navigation : chaque adresse à une coordonnée GPS
- Meilleure structure du territoire :
 - ▶▶ Pour les citoyens, une organisation plus efficace des services publics et livraisons plus rapides (eau, électricité, commandes en ligne...)
 - ▶▶ Pour les entreprises, meilleurs accès et

localisation pour les clients et fournisseurs, amélioration de l'organisation de la distribution de marchandises et des prestations

- ▶▶ Optimisation des services, collecte des déchets et services à la personne

Pour se mettre en conformité, notre commune se fera accompagner par le SMICA qui :

- ▶▶ Cartographiera le nom et le N° des voies.
- ▶▶ Diffusera les données auprès de l'IGN, de La Poste, du SDIS, d'Orange, de la DGFIP, de Data.gouv.fr et des principaux navigateurs GPS.

Cela pourra entraîner pour certains d'entre vous des changements d'adresse (N° et/ou nom de rue).

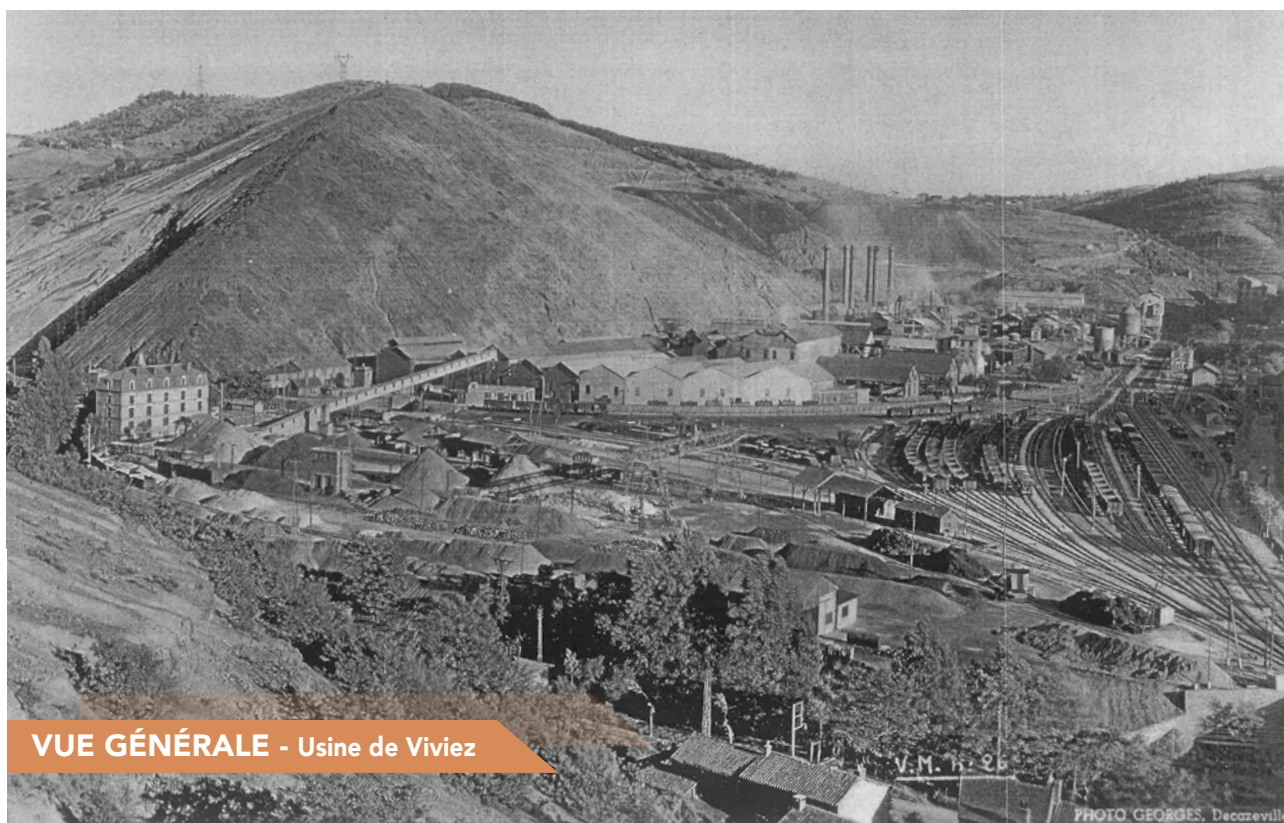


AGENCE COMMUNALE POSTALE

Accueil – point numérique :

05 65 63 53 04

Du mardi au vendredi de 8h45 à 11h45, l'agence postale communale met à votre disposition un point numérique (ordinateur/imprimante) afin que vous puissiez réaliser vos démarches auprès de différentes administrations (Impôt, Caf, Améli...). Vous pourrez bénéficier de l'aide de Anne-Sophie.



VUE GÉNÉRALE - Usine de Viviez

Mairie : 05 65 43 12 06

Avenue Paul Ramadier - 12110 VIVIEZ - Tél. : **05 65 43 12 06** - E-mail : **mairie@viviez.fr** - Site internet : **viviez.fr**

Heures d'ouverture : Lundi - Mardi : 8h30-12h et 13h30-18h - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Agence Postale Communale : 05 65 63 53 04

Horaires : 8h45 à 11h45 du mardi au vendredi

Centre des Finances Publiques : 58, rue Cayrade Decazeville

Horaires : Le lundi de 14h à 16h - Mardi et mercredi de 8h30 à 12h
Uniquement sur RDV le lundi et le vendredi de 8h30 à 12h.

Decazeville communauté : 05 65 43 95 00

Service des eaux : 05 65 43 90 90

Déchetterie du Montet : 05 65 63 48 76

Heures d'ouverture du lundi au samedi 9h-12h / 14h-17h30

Déchetterie La Sole-Flagnac : 09 67 87 41 38

Heures d'ouverture du lundi au vendredi 8h-12h / 13h-16h30 - Samedi 8h-12h

Maison Petite Enfance : 05 65 43 43 17

Pompiers : 18

Police secours : 17

Commissariat : 05 81 37 22 40

SMUR : 15

Urgence Européenne : 112

Urgence pour les sourds et malentendants : 114

MAISON DE SANTÉ - Zone du Centre - Decazeville

Médecins : 05 65 43 24 15

CABINET INFIRMIÈRES : 17 avenue Jean-Jaurès - Tél. : 05 65 43 27 61

INFIRMIÈRE : Fabienne Petrowick, 18 rue de Cérons, Le Crouzet - 12110 Viviez
Tél. : **05 65 63 18 68** - Port. : **06 18 10 27 02**

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE (contacter la mairie): 05 65 43 12 06

ASSAD - VIVIEZ 23 avenue Jean-Jaurès à Viviez

Service d'aide à domicile : Tél. : 05 65 43 36 15

Service de soins à domicile : Tél. : 05 65 43 04 30

F.N.A.T.H. Maison des Associations - Place de l'Eglise : Tél. : 05 65 43 08 67

Centre médico-social - Assistantes sociales : rue Emile Nègre à Decazeville Tel. : 05 65 75 83 50

GARE SNCF : Tél. : 05 65 43 12 35

TNT (problème réception des chaînes) : **0 970 818 818**

GRDF (sécurité dépannage) : **0 800 47 33 33**

ERDF (sécurité dépannage) : **09 726 750 12**